

**Congrès de Fondation  
de la Fédération internationale des Coalitions pour la diversité culturelle  
Séville, Espagne, 18-19 Septembre 2007**

**Déclaration de fondation**

Les Coalitions pour la diversité culturelle en provenance de 37 pays de tous les continents et regroupant des organisations de la culture et des arts réunies à Séville en Espagne du 18 au 19 septembre 2007, déclarent par la présente la fondation officielle de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC). La Fédération reconnaît les 42 Coalitions existantes comme ses membres fondateurs.

Les membres fondateurs confient à la Fédération des Coalitions pour la diversité culturelle le mandat de:

- protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles partout dans le monde en encourageant un dialogue et une coopération internationale efficace dans les domaines culturels et un meilleur équilibre dans les échanges de biens et services culturels;
- soutenir la création et la mise en oeuvre de politiques culturelles nationales, régionales et internationales;
- soutenir le processus de ratification de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui, entre autres, établit une base juridique internationale au droit fondamental des États et des gouvernements de déterminer leurs politiques culturelles propres;
- exiger une participation active de la Fédération dans la mise en oeuvre de la Convention, notamment en l'associant aux travaux des organes de suivi de ladite Convention et en soutenant les actions qui renforcent son application aux niveaux national, régional et international;
- renforcer la participation de la société civile sur le plan national, régional et international afin qu'elle s'implique concrètement dans toutes les étapes de la mise en oeuvre de la Convention;
- faire pression afin que tous les États et gouvernements s'abstiennent de tout engagement de libéralisation concernant l'échange des biens et services dans tous les secteurs culturels, qui pourrait être envisagé au cours de négociations commerciales bilatérales, régionales ou internationales.

Fait à Seville, le 19 septembre 2007

**37 Délégués des coalitions pour la diversité culturelle** : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Colombie, Congo, Corée, Côte d'Ivoire, Équateur, Espagne, France, Gabon, Hongrie, Italie, Mali, Maurice, Maroc, Mexique, Niger, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Portugal, Royaume-Uni, Sénégal, Slovaquie, Suisse, Tchad, Togo, Uruguay, Venezuela

**En présence de 10 Délégués en provenance de pays observateurs** : Chine, Cuba, Danemark, Ghana, Inde, Madagascar, Panama, Pologne, République dominicaine, Vietnam